

LAMAZIÈRE-BASSE



L'an deux mille seize, le 25 mars, à 20 heures 15, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie sous la présidence d'Alain GUEGUEN, Maire.

Présents : Alain GUEGUEN, Maire, Roselyne LACOTE, Christophe BOYON, Adjoint, Patrick LAPORTE, Philippe LABEL, Dominique BREUIL, Elodie DARTIGUEPEYROU, Conseillers.

Excusées : Hélène COURTOIS (donne procuration à Roselyne LACOTE), Nadège GUILLE (donne procuration à Patrick LAPORTE)

Secrétaire de séance : Dominique BREUIL

La séance commence par une minute de silence en hommage aux victimes des attaques terroristes du 22 mars à Bruxelles et par un message de soutien à M. GAYE, Maire de Palisse, victime d'agressions verbales et physiques dans le cadre de ses fonctions.

Approbation du Conseil municipal du 19 février 2016

Approbation du compte de gestion dressé par Mme GUEGUEN, receveur,

9 votants : 9 votes pour

Approbation du compte administratif 2015 - Budget de la commune

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations 2015	Fonctionnement	336 743,88 €	407 766,79 €
	Investissement	104 339,32 €	117 748,92 €
Reports 2014	Fonctionnement		47 663,73 €
	Investissement	59 111,89 €	
Total		500 195,09 €	573 173,44 €
Restes à réaliser à reporter en 2016	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Investissement	1 450,00 €	11 900,00 €
Résultat cumulé	Fonctionnement	336 743,88 €	455 430,52 €
	Investissement	164 901,21 €	129 648,92 €
	Total cumulé	501 645,09 €	585 079,44 €

8 votants : 8 votes pour

Approbation du compte administratif - Budget de l'eau

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations 2015	Fonctionnement	63 250,95 €	48 390,04 €
	Investissement	2 735,00 €	14 300,00 €
Reports 2014	Fonctionnement		59 648,13 €
	Investissement		10 790,33 €
Total		65 985,95 €	133 128,50 €
Restes à réaliser à reporter en 2016	Fonctionnement	0,00 €	0,00 €
	Investissement	0,00 €	0,00 €
Résultat cumulé	Fonctionnement	63 250,95 €	108 038,17 €
	Investissement	2 735,00 €	25 090,33 €
	Total cumulé	65 985,95 €	133,128,50 €

8 votants : 8 votes pour

Affectation du résultat de l'exercice 2015 - Budget de la commune

Résultat à affecter : 118 686,64 €

Besoin de financement : 35 252,29 €

Affectation en réserves R1068 en investissement : 35 252,29 €

Report en fonctionnement : 83 434,35 €

9 votants : 9 votes pour

Affectation du résultat de l'exercice 2015 - Budget de l'eau

Résultat à affecter : 44 787,22 €

Besoin de financement : 0,00 €

Affectation en réserves R1068 en investissement : 0,00 €

Report en fonctionnement : 44 787,22 €

9 votants : 9 votes pour

Vote du Budget primitif 2016 pour la commune

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	484 111,06 €	484 111,06 €
Investissement	261 372,29 €	261 372,29 €
TOTAL	745 483,35 €	745 483,35 €

9 votants : 9 votes pour

Vote du Budget primitif 2016 du Budget de l'eau

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	104 647,22 €	104 647,22 €
Investissement	52 752,55 €	52 752,55 €
TOTAL	157 399,77 €	157 399,77 €

9 votants : 2 abstentions 7 votes pour

Attribution des subventions aux associations

Liste des associations ayant fait une demande et ayant été retenues avec le montant des subventions attribuées :

Société de chasse	610 €
Patchwork	350 €
Lou Mazierat	300 €
Ecrevisses aux plumes vertes	400 €
Parents d'élèves - RPI	2 000 €
Le verger des Maziérois	250 €
Comité des Fêtes	1 300 €
Association Vannerie Gourmande	200 €
Comice agricole	200 €
Resto du Cœur	100 €
JMF	50 €
La Fondation du patrimoine	60 €
FNACA	30 €
Fanfare Banda	100 €
Office du Tourisme des Gorges de la Haute Dordogne	2 000 €
Total	7 950 €

9 votants : 9 votes pour

Taux d'imposition 2016

Il sera inchangé par rapport à l'année précédente.

Taxe d'habitation : 5,78 %,

Taxe foncière bâtie : 11,57 %,

Taxe foncière non bâtie : 63,52 %.

9 votants : 9 votes pour

Non restitution de la caution réglée à moitié par un locataire pour apurer le loyer impayé et une partie de la facture d'eau

9 votants : 9 votes pour

Demande de subventions pour la réfection du second tiers de la toiture de l'école

Ce financement est arrêté comme suit :

Partie Ancienne Mairie :

Conseil Départemental (subvention de 30%) 7 338,45 €

Fonds propres 22 015,35 €

Total TTC 29 353,80 €

9 votants : 9 votes pour

Établissement du tarif du m3 d'eau pour 2016

Compte tenu de la nouvelle obligation des communes de fixer un tarif minimal à 1,50 € HT le m3 pour pouvoir bénéficier des subventions du Conseil départemental et de l'Agence Adour-Garonne ainsi que du tarif 2016 de syndicat du Riffaud (1,73 € HT/m3), le tarif 2016 est fixé à 1,50 € HT/m3 pour la commune.

9 votants : 2 votes contre, 7 votes pour

Inscription au plan départemental des chemins de randonnée (PDIPR) du Circuit des étangs

9 votants : 9 votes pour

Questions diverses :

Logement de la Poste : F4 disponible à la location au 1er avril (loyer 320 €).

Travaux d'entretien des logements communaux : étanchéité, isolation, peinture...

Installation de sonnettes : école et logements dans le bâtiment école.

Chauffage école : réalisation de devis afin d'éviter les pannes à répétition.

Défibrillateur : formation à organiser.

Repas des Anciens : la Commission Lien Social se réunira prochainement.

Arbre de naissance : attribution d'un arbre à la naissance d'un enfant de la commune (maintien de la décision de la précédente mandature).

Le Prochain Conseil municipal aura lieu le Vendredi 22 avril 2016 à 20 heures 15

